

L'entrepreneur aurait dû, pour des motifs d'économie très légitime, abandonner la carrière qui lui fournissait la pierre et dont on augmentait chaque jour les prix, pour prendre la pierre du monument dans une carrière voisine absolument identique à la première. Mais celle-ci est, — comment dirai-je ? — très bien... « apparentée... » Vous m'avez compris ? *Inde iræ !* D'où procès.

Puisque nous parlons statues, annonçons la prochaine construction du monument de Gaspard André et attendons patiemment le vote de la subvention que le maire de Lyon a l'audace d'imposer à son Conseil en faveur de la statue à ériger à Dijon à ce triste condottiere qui eut nom Garibaldi.

Nous l'avons vu, en 1870, cet odieux chef de bandes, plus redouté des paysans bourguignons que les hordes prussiennes.

Et c'est en l'honneur de cet abominable sire et de ses ignobles lieutenants qu'on sacrifiera nos finances avec une désinvolture qui est loin d'être du goût de ceux qui se souviennent des jours néfastes où Garibaldi rançonnait notre pays.

A propos de ces décorations, offrons nos félicitations aux nouveaux décorés du ruban académique : à notre ami Félix Desvernay, le distingué, aimable et érudit bibliothécaire ; à l'excellent peintre Sallé, nommés tous deux officiers de l'Instruction publique ; à M. Gonindard, le dévoué conseiller municipal ; à M. Bonhomme, chef de cabinet de M. le préfet du Rhône ; à M. Barret, cet officier de l'armée territoriale, sous-lieutenant d'artillerie, qui a tant sacrifié de son temps et de ses peines pour découvrir cette fusée fusante pour le tir réduit de l'artillerie, qui a été si appréciée par notre état-major ; à notre ami M. Galerne, chef de dépôt du P.-L.-M. à Grenoble, un Lyonnais pur sang, le